

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 24 avril 2012

Madame l'Ambassadeure,

La communauté française vivant et travaillant en Chine s'associe à moi pour vous remercier de votre remarquable action quant aux dossiers qui la concerne.

FRANCIS NIZET

Depuis quelques semaines en effet, nous avons eu à connaître :

- Le lancement des négociations devant mener à l'établissement d'une convention sociale bilatérale entre nos deux pays. Ce dossier est déterminant quant au maintien et à la progression de la présence française en Chine.
- La signature récente d'un conventionnement de tiers payant entre la Caisse des Français de l'Étranger et l'Hôpital de l'Est à Shanghai qui permet à nos compatriotes adhérents à la Caisse de se faire hospitaliser dans un établissement de qualité sans avoir à avancer d'argent. Cette première en Chine devrait conduire à l'établissement d'autres conventionnements du genre dans d'autres villes du pays.

CONSEILLER ELU A
L'ASSEMBLEE DES
FRANCAIS DE
L'ETRANGER

*Vice-Président de la
Commission des
Affaires Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

Mais parmi ces bonnes nouvelles du mois d'avril, la délivrance par la Mairie de Pékin de l'avis d'urbanisme pour le projet immobilier du Lycée Français constitue certainement la plus heureuse en consacrant ainsi le lancement effectif du projet. Votre travail acharné et celui de vos services a payé. La communauté française vous en est redevable.

A ce sujet, je vous sais fort désireuse d'associer la communauté française à ce projet et il me semble que, dans ce sens, il serait souhaitable :

- De créer, sous votre autorité et en associant autour de vous les représentants de la communauté scolaire, les élus, les représentants de la communauté économique, un comité le plus large possible chargé de recueillir le mécénat des entreprises désireuses d'abonder au budget de la construction de l'établissement. Le succès de cette opération dépend de la diversité de ce comité qui lui donnera toute sa crédibilité.
- Comme j'avais pu vous le suggérer précédemment, de conduire une communication sur l'avancement du projet qui dépasse la simple communication institutionnelle, parfois trop formelle, pour créer un véritable intérêt des futurs utilisateurs.
- Enfin d'associer la communauté scolaire à des activités fédératrices comme le choix d'un autre nom pour l'établissement qui s'attacherait à l'histoire partagée de nos deux pays et la désignation, par exemple, d'une œuvre d'art qui siègerait dans le hall principal du Lycée. Ce ne sont là que quelques idées, il y en a certainement beaucoup d'autres qui contribueraient à resserrer les liens de notre communauté autour de ce beau projet à destination de ses enfants. Y a-t-il plus important dessein ?

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame l'Ambassadeure, l'expression de ma haute considération.

Francis NIZET

**Madame Sylvie Bermann
Ambassadeur de France en République Populaire de Chine.**